

FICHE TECHNIQUE PEINTURE POUR RUCHE

PROPRIETES

Peinture teintée sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'extérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant.

Adaptée pour la protection et la décoration des faces extérieures des ruches, toits, planchers, hausses et corps de ruche en bois. Adaptée également aux supports métalliques (toits métalliques de ruches) avec la sous-couche appropriée.

- Bonne résistance mécanique,
- Excellente adhérence
- Haut pouvoir couvrant
- Hydrofuge et antisalissures
- Séchage rapide
- Faible odeur

Ne jamais appliquer sur les faces internes des ruches (corps, hausses, cadres) ni sur aucune surface en contact direct avec les abeilles ou les produits de la ruche.

Important : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent être en adéquation avec la protection du bois dans le bâtiment. Une partie de la philosophie BIOFA consiste à ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé dans nos produits. Par conséquent il faut prendre en considération la protection du bois lors de la planification et la construction (Norme DIN 68800-2 4). En parallèle à une bonne préparation il est important de choisir les bonnes essences de bois, les classes de durabilité d'après DIN EN 350-2, les classes de résistance d'après DIN 68364 et les qualités en fonction des différentes destinations et soumissions aux intempéries. Dans certains cas un traitement chimique n'est pas évitable ! Leur utilisation est clairement définie par la norme DIN 68800.

COMPOSITION

Eau, émulsion liant à base d'acides gras d'huile de soja, dioxyde de titane, craie, talc, alcool polyhydrique, pigments selon la teinte, agent mouillant, argile gonflante, agent antimousse, siccatif zinc et fer, additif de surface).

MISE EN ŒUVRE

1-Traitement préalable

Le support doit être sec (humidité du bois max. 12 %), propre,

sain et exempt de graisse. Supprimez les anciennes couches écaillées. Matifiez les couches intactes par ponçage. Arrondissez soigneusement les arêtes. Pour les bois contenant des tanins (ex. chêne) ou tropicaux (ex. framiré), nettoyez minutieusement à la substitution de térébenthine ou à l'alcool à brûler avant tout traitement, puis laissez bien sécher. Ponçage final à partir du grain P 120.

2-Sous couche

Appliquer une couche de sous-couche de peinture pour ruche sur les bois. Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3-Finition

Bien mélanger la peinture avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220. Application également disponible au pistolet à godet (Pression de pulvérisation : 3-4 bar / Diamètre de buse : 1,2-1,9 mm), pure ou diluée avec 5% d'eau. Les planches de ruches non encore assemblées doivent être traitées sur toutes les faces extérieures avant montage, en veillant particulièrement aux chants et aux angles. Ne réintroduire les colonies qu'après séchage complet de la dernière couche et disparition de toute odeur caractéristique.

Important : Effectuez un essai préalable ! Ne pas appliquer par moins de 12°C ou avec une hygrométrie supérieure à 80% !!

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4-Nettoyage des outils :

Nettoyer immédiatement après usage avec le nettoyant brosse et de l'eau. Laisser tremper les pinceaux ou rouleaux secs dans le nettoyant au moins 24 heures.

SECHAGE

Sèche au toucher après 6 à 8 heures ; ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'humidité relative). La peinture est totalement sèche après 7 jours. En cas de couches trop épaisses, de mauvaises conditions climatiques, ou sur des bois à tanins (chêne, châtaignier etc.) ou des bois exotiques, il faut prendre en compte des temps de séchage plus longs. Ne réintroduire aucune colonie avant séchage complet (7 jours) et disparition de toute odeur caractéristique.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PEINTURE POUR RUCHE

ENTRETIEN DE LA RUCHE

Fréquence de renouvellement : Dans des conditions normales d'exposition, prévoir le renouvellement d'une couche de finition tous les 2 à 4 ans. Ce délai peut être réduit à 1 à 2 ans pour les ruches très exposées (plein sud, zones côtières, altitude, forte pluviométrie).

Période idéale d'intervention : L'hivernage ou une période de transhumance sont les moments les plus opportuns pour procéder à l'entretien, la ruche étant alors disponible sans perturbation de la colonie.

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

CONSOMMATION – RENDEMENT

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

Par couche : 60 à 80 ml/m². Rendement 12-16 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients. Conservation minimum 1 an à compter de la fabrication.

COV Valeurs limites Cat A/d 130 g/l 2010 5112
contient max 12 g/l



CONDITIONNEMENTS

1L, 2,5 L

CONSEILS DE SECURITE

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU